SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA DRONNE AVAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Confluence de la Tude et de la Dronne : BAZAC / MEDILLAC

Mot du président,

Joël BONIFACE

Si la rivière devenait un atout pour notre territoire…

Nos cours d'eau ont été fortement altérés par des aménagements historiques et par les activités humaines, néanmoins, le rétablissement de la continuité écologique est un moyen efficace et reconnu pour améliorer la fonctionnalité des rivières et réduire l'impact des crues. Les deux missions relatives à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations ont été précisées par la GEMAPI qui nous a été confiée depuis le 1er janvier 2018.

Les élus du Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Dronne Aval devront travailler à l'échelle du bassin versant pour retrouver des cours d'eau plus naturels et des milieux aquatiques plus fonctionnels, offrant de multiples bénéfices qui ne se limitent pas au bon état des eaux.

Les actions mises en œuvre par le syndicat sont en faveur de la biodiversité, du cadre de vie, du développement économique et social du territoire, et prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques, sans oublier une bonne gestion des finances publiques.

À travers ses différentes évolutions, le syndicat est devenu au fil du temps, l'acteur du Grand Cycle de l'Eau au service de l'aménagement de notre territoire.

VUE D'ENSEMBLE

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

650
SURFACE DU BASSIN VERSANT (en km²)

642
LINÉAIRE DE COURS D'EAU (en km)

3
DÉPARTEMENTS (16, 17 et 33)

4
MEMBRES : ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

25 065
POPULATION STATUTAIRE
Population légale du dernier recensement (population 2018 INSEE en vigueur au 01/01/21)

GOUVERNANCE depuis le 14/09/2020

51
ÉLUS TITULAIRES DU COMITÉ SYNDICAL

51
ÉLUS SUPPLÉANTS DU COMITÉ SYNDICAL

19
MEMBRES DU BUREAU

Le Président
Joël BONIFACE

1er Vice-Président
Stéphane BEGUERIE
Référent bassin versant Dronne aval.
En charge : Ressources humaines et Actions B,C6,C8,C9. Natura 2000

2° Vice-Présidente
Laura RAMOS
Référente bassin versant Dronne 33.
En charge : Actions C3, C5,C10 Projet de renaturation du site de Reyraud, PPRI.

3° Vice-Président
Bernard HERBRETEAU
Référent bassin versant Tude.
En charge : Actions A,C1,B,C2

4° Vice-Président
Anne DRIBAULT
Référente bassin versant Dronne 17.
En charge : Finances, dispositifs administratifs et règlementaires

SERVICES : 4 agents pour 3,49 ETP

SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ	0.49 ETP
DIRECTION ET TECHNICIENS	2,55 ETP
ANIMATEUR NATURA 2000	0,45 ETP

COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

COMPÉTENCES EXERCÉES

Article L211-7 du code de l'environnement

1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE

2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU

5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS

8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE

1 programme de travaux en cours sur le bassin versant de la Tude et de la Dronne Charentaise (dpt. 16) de 2018 à 2027

1 programme de travaux en cours sur le bassin versant de la Dronne Aval (dpt. 17 et 33) de 2019 à 2025

PROGRAMMES	DATES	MONTANTS	ÉTAT D'AVANCEMENT
Programme pluriannuel de gestion de la Tude et de la Dronne Charentaise	2016 – 2018 et 2018-2027	3 045 000 €	45 %
Programme pluriannuel de gestion la Dronne aval (17/33)	2019 - 2025	810 000 €	15 %

BUDGET – Compte administratif 2020

Section de fonctionnement

- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Immobilisations

- Contributions des membres (taxe GEMAPI)
- Subventions postes
- Produits des services

Section d'investissement

- Matériels
- Emprunts
- Continuité écologique
- Programme de travaux

- Immobilisations
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- FCTVA
- Subventions continuité écologique
- Subventions Reyraud
- Subventions travaux

BILAN 2020

258 711,38€

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ANNUEL

200 000 €

Contribution des 4 EPCI à FP / GEMAPI

24,20 %

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE

177 208 €

ENCOURS DE LA DETTE
(Acquisition du moulin de Reyraud, emprunt relais dans l'attente des subventions)

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2020

JANVIER

Réunions avec l'Office Française / DDT16 pour la Biodiversité sur les réalisations du Syndicat (continuité et hydromorphologie)

Accueil d'une classe de lycéens sur le thème de la protection des berges en génie végétal

FÉVRIER

Comité syndical : Débat d'Orientation Budgétaire le 04/02/2020

Dossier de demande de subventions de la tranche de travaux n°4
Visites avec les entreprises des lots en Marchés publics.
Bilans de l'année 2019

MARS

Comité Syndical : le 03/03/2020, vote du compte administratif 2019 et du budget prévisionnel 2020

Gestion d'embâcles Tude et Dronne

AVRIL

Marchés publics pour les travaux de continuité écologique de l'automne

Animations locales Natura 2000 sur la vallée de la Dronne et de la Tude

MAI

Suivi des évolutions de la Dronne suite à la brèche dans l'ouvrage du Moulin de Reyraud

Rencontre et préparation avec les propriétaires riverains des cours d'eau pour la préparation des chantiers de l'automne (contact avec environ **200 propriétaires** riverains)

JUIN

Arrachage de la Jussie sur la Dronne sur Juillet et Août - **36 km** de cours d'eau traité.

Participation à **l'observation de l'étiage sur le bassin de la Dronne.** Relevé de débits sur 3 cours d'eau en partenariat avec EPIDOR 1 fois par semaine pendant **5 mois**

JUILLET

Enlèvement des déchets sur la Dronne (Action C10) par voie d'eau sur Sablons / Coutras / Montfourat et les Peintures

Restauration de la continuité écologique sur l'ouvrage de BOSSEAU OP10 en liste 2 sur Chalais

AOÛT

Comité syndical le 14/09/2020 : élection de l'exécutif du syndicat – Mise en œuvre du vote électronique

Entretien de la ripisylve sur l'Auzonne par le chantier d'insertion PASS Sud Charente (8 km de berges de ruisseau)

SEPTEMBRE

Restauration de la ripisylve sur la Dronne sur le secteur de Bonnes (16) et de Coutras (33), 17,860 km de berges restaurées au total

Restauration de la continuité écologique sur la Tude amont en liste 1 sur deux petits ouvrages – commune de Montmoreau

OCTOBRE

Comité syndical le 26/10/2020 : présentation du syndicat aux nouveaux délégués (titulaires et suppléants)

Comité syndical le 23/11/2020 : vote des travaux pour 2021

NOVEMBRE

Suivi scientifique **des anguilles Argentées** au moulin de Poltrot.

Réunion avec les élus de Montmoreau sur la continuité écologique de 3 ouvrages en liste 1 sur le Tude.

DÉCEMBRE

Visite de la **rivière de contournement de Coutras** et **Comité de pilotage du Site de Reyraud** pour lancement de l'étude globale.

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2020

Action A1 : Traitement de la ripisylve : Tude et Dronne 16 et 33

Restauration du secteur n°3 de la Dronne Charentaise : 9 460m linéaire de berges. Travaux réalisés en octobre et novembre 2020.
Ce secteur d'entretien n°3 en aval de la commune de BONNES était directement concerné par de forts enjeux (valorisation environnementale, touristiques, loisirs nautiques, sécurité, ouvrages…). La nouvelle mise en chantier avec deux engins autonomes pour la coupe a permis de réduire les coûts et la durée du chantier par trois.
L'ensemble des rémanents ont été exportés sur des plateformes bord de route et hors zones inondables. Ils ont été valorisés par la filière bois énergie en copeaux de bois pour l'alimentation de chaudières industrielles. Il aura fallu un temps important des techniciens de rivière pour organiser cette nouvelle mise du chantier, comprenant la gestion de deux entrepreneurs spécialisés (coupe et débardage), la rencontre de chaque propriétaire concerné, ainsi que plusieurs conventions avec des propriétaires pour les places de stockages. L'opération est très satisfaisante, car aucuns végétaux n'a été incinérés et tous les rémanents vont être revalorisés.

Entretien de l'Auzonne : 8 000 ml de berges.
Sur ce linéaire de la Tude nous notons la présence de 8 ouvrages liés à des moulins. Après ce passage d'entretien de la ripisylve, une étude de restauration de la continuité écologique sera menée afin d'améliorer la fonctionnalité de cet affluent direct de la Dronne. L'association d'insertion professionnelle, PASS Sud Charente a réalisé la sélection et la coupe des végétaux, accompagnée d'une entreprise forestière qui a broyé l'ensemble des rémanents au sol.

Tranche A, lot n°2 : Dronne girondine (secteurs amont de Coutras)
Linéaire concerné : 8 400 ml de berges
Objectif de gestion : mise en sécurité par interventions sélectives sur la végétation de berge dans le périmètre du PPRI de Coutras. L'intervenant principal pour l'entretien de la ripisylve a été l'entreprise « SARL Aquitaine Travaux Rivières ». Les interventions ont été réalisées principalement par barge afin de limiter les impacts terrestres. Les rémanents non récupérés par les propriétaires ont été déplacés sur des places de stockages, en dehors des zones inondables. Ils ont ensuite été transformés en copeaux pour partir dans la filière bois énergie.

Action A2 : Restauration hydromorphologique

Amélioration de la fonctionnalité des cours d'eau sur 2 sites de la Tude Amont (Moulin Perrier et le secteur du stade de Montmoreau) :
Rechargement granulométrique du fond de lit afin au niveau de plusieurs obstacles à la continuité écologique afin de stopper l'incision verticale et diversifier les écoulements. Au total ce sont 4 secteurs de priorisés pour environ 650t de matériaux d'utilisés. La composition du mélange utilisé est très proche des matériaux naturels présent sur ce territoire et répond aux objectifs. L'apport des granulats sur les sites s'est réalisé en septembre avec une mise en place avec par une pelleteuse de 16t. Pendant toute la durée des travaux les techniciens ont réalisé un suivi journalier du chantier pour accompagner au mieux l'entreprise sur le plan technique.
Secteur urbain de Montmoreau : 450 tonnes de matériaux disposés sous formes de banquettes et seuils de fond, 3 jours de chantier + 3 jours de préparation et de finitions avant et après chantier.
Site du moulin Perrier : 200 tonnes de matériaux (mélange pierres des champs et grave), 2 jours de chantier + 1 journée de préparation avant chantier.

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2020

Action B1 : Restauration de la continuité écologique sur les ouvrages en liste 2 sur la Tude.

Stratégie de restauration de la continuité écologique sur la Tude :

Le volet continuité écologique est une orientation prioritaire du programme d'intervention. L'objectif, sur la durée du programme est de restaurer la continuité écologique sur l'ensemble du bassin versant de la Tude. A ce titre, le syndicat a engagé une opération coordonnée de restauration de la continuité écologique pour les 9 ouvrages du bassin de la Tude concernés par le classement en Liste 2 (*articleL214-17 du code de l'environnement*) ainsi que pour l'ensemble des obstacles à la continuité sur le linéaire hors liste 2. Le SABV DA a lancé une première dynamique sur 5 ouvrages de la Tude aval en liste 2 et sur 6 ouvrages sur la Tude amont en liste 1. Quatre nouvelles seront lancées sur la Tude aval en liste 2 en 2021,

Pour cette année 2020, c'est un ouvrages en liste 2 sur la Tude aval qui a été finalisé (BOSSEAU) et 2 ouvrages en liste 1 qui ont fait objet d'aménagements :

*** L'ouvrage du Bosseau OP10 : (commune de Chalais)**

Réalisation d'une rivière de contournement en rive droite avec 15 seuils à échancrures.
Montant des travaux : 95 958 € TTC. Montant de l'opération global : 11 458,71 € TTC
Subventions : 80% des montants hors taxes

Le SABV Dronne Aval réalise également une assistance technique et administrative gracieuse auprès des collectivités concernées du territoire se trouvant également dans l'obligation de mettre en conformité leurs ouvrages, **3 ouvrages publics sont concernés sur la Dronne :**

- le barrage de Coutras : 1er ouvrage aval de l'axe Dronne : Propriétaire : Mairie de Coutras
- le barrage d'Aubeterre : Propriétaire : Mairie d'Aubeterre
- le barrage de Poltrot : Propriétaire : CDC Lavalette Tude Dronne

Un ouvrage public est concerné sur la Tude : le barrage de Devanne : Propriétaire : SEP du Sud Charente.

Cas particulier du projet d'acquisition du site de Reyraud : 3e ouvrage de la Dronne aval.

Le SABV Dronne Aval a acquis ce site de 9 ha début décembre 2019, avec l'aide du FEDER Nouvelle Aquitaine (80 % de subventions).
Un comité technique et un comité de pilotage (COPIL) ont été créés afin d'assurer le suivi, la concertation et le partage des objectifs et des moyens autour de ce projet.
L'étude visant la restauration intégrale du site qui comprend le moulin, l'ancien site industriel et des terrains naturel a été lancée le 17/12/2021. Cette étude engage l'étape n°2 du projet dont Epidor en est le maître d'ouvrage.

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2020

Action C2 : Gestion des embâcles

Cette action est réalisée en fonction des besoins en interventions non prévisibles : enlèvement des embâcles suite aux évènements climatiques…
30 interventions en 2020 *(contre 37 en 2019)* sur l'ensemble du bassin versant de la Dronne (ouvrages d'art, barrages du SABV DA, parcours canoës, secteurs PPRI et urbain…).

Intervenants pour enlever ses embâcles : régie du SABV Dronne Aval, entreprises spécialisées et association d'insertion.

Action C3 : Traitement de la jussie sur l'axe Dronne

L'état des lieux et l'arrachage manuel se sont réalisés en même temps :

113 foyers recensés et 68 arrachés (l'arrachage se fait manuellement et uniquement sur les herbiers inferieurs à 200 m²).
Sur **36 km de Dronne, 336 m² ont été arrachés**, soit 7,4 tonnes (mouillées).

Le linéaire d'intervention, **pour l'arrachage de la Jussie** correspond à l'intégralité de la Dronne charentaise.
En fin de campagne annuelle, toutes les données sont rentrées sous système d'information géographique (QGIS) afin de les géolocaliser. Le bilan est ensuite transmis à l'Observatoire Régional des plantes Exotiques ENVahissantes des écosystèmes Aquatiques (ORENVA) via Charente Eaux.

Action C4 : Communication et sensibilisation

Réalisation du rapport d'activité annuel pour l'année 2019.
Réalisation d'un film à base de photos « times laps » sur le chantier de restauration de la continuité écologique (Ouvrage de Bosseau) de la Tude Aval.
Autres réalisations et mises à jour : gestion du site internet : 50h/an pour la mise à jour (entièrement construit en interne), communiqués de presse, mise à jour et amélioration de la plaquette de présentation suites aux élections en septembre 2020… Suite aux élections **tous les élus** ont reçu **une chemise d'accueil** comprenant des documents de compréhensions des domaines d'interventions de la collectivité.
Accueil de stagiaire : 1 stagiaire en 2020 - Bac STAV
Visites de chantiers : Chantiers de restauration de la ripisylve sur la Tude et la Dronne
Visite du site de Reyraud avec les membres du COPIL.

Action A5 : Aménagement de points d'abreuvement hors lit mineur

Objectifs : Eviter l'érosion des berges et limiter la destruction des milieux d'accueil pour d'autres espèces. Appui technique et administratif auprès de plusieurs agriculteurs pour la réalisation de descentes aménagées pour leurs animaux d'élevage. Les techniciens du syndicat apportent un conseil important sur les différentes techniques existantes pour remédier à l'abreuvement des animaux en direct dans cours d'eau.

Action C7 : Piégeage des ragondins

Mise en œuvre : Appui des GDONs locaux jusqu'à 8 600 €/an. Le syndicat n'a pas la compétence pour la régulation du ragondin. Cependant des appuis financiers et techniques sont apportés aux groupements de défense chaque année en fonction des besoins et pour les bénéfices de leurs piégeages.

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2020

Action C 10 : Enlèvement de déchets

Le secteur nettoyé est situé sur le département 33, de la confluence du Chalaure (commune des Eglisottes), à la plage des Peintures : 9 km de rivière. Ce ramassage a été effectué en août 2020 par 2 techniciens de rivière du syndicat et 2 agents du chantier d'insertion PASS Sud Charente.

Poids estimé des déchets récoltés : 150 kg, 7 poubelles de petits déchets (sacs plastiques, verre, canette…) et 1 m^3 de gros déchets (cadre de vélo, pneus…).

Animation locale Natura 2000 sur la vallée de la Dronne

Localisé dans les départements 24, 16, 17 et 33, le site Natura 2000 FR 720 0662 «Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle» (site d'intérêt communautaire), désigné au titre de la Directive habitats, s'étire à l'ouest de Brantôme vers le sud-ouest (secteur de Coutras) en longeant la vallée de la Dronne de part et d'autre sur 122 km de long et s'étend sur 5 931 ha. Dans le cadre d'un marché avec EPIDOR, notre syndicat a été désigné comme structure portant l'animation locale du Site Natura 2000 « Vallée de la Dronne » (départements 16, 17 et 33).

<u>Bilan de l'année 2020</u> <u>Natura 2000 « Vallée de la Dronne »</u> **:**

Cette 3° année d'animation a été marquée par un contexte budgétaire et sanitaire pénalisants. Le contexte budgétaire n'a pas permis la sélection des PAEC 2020 (Projets Agro-Environnementaux et Climatiques) pour le territoire de la vallée de la Dronne. Afin de réorienter les temps d'animations agricoles attachés à la contractualisation agricole, une analyse territoriale et parcellaire a été. Cette analyse territoriale aboutit à l'identification des propriétaires privés, dans l'emprise du site Natura 2000, concernés par des habitats naturels d'intérêt communautaire, ainsi qu'à la production d'une liste des propriétés publiques (collectivités), sur 2 184 ha pour les 17 communes du 16, 17 et 33. Sur la base de cette liste, des zones prioritaires d'action ont été proposées à l'opérateur (EPIDOR). Ces zones prioritaires visant la reconstitution de corridors écologiques.

Cette analyse territoriale permettra, d'orienter une énergie d'animation pour la contractualisation autour des contrats Natura 2000 auprès des acteurs publics et privés, non exploitants agricoles.

Pour cette année 2020**, l'animation hors agricole** a permis la signature de 3 Chartes Natura 2000. Elles concernent 2 collectivités et un propriétaire privé :

- **la CDC Lavalette Tude Dronne**, pour le site de la base de pleine nature de Poltrot (Nabinaud - 16),
- **le Syndicat d'Eau du Sud Charente**, pour le site du captage d'eau potable des Essards (16),
- et **un propriétaire privé**, pour le site de l'Ile Feydeau, localisé à Saint-Aigulin (17).

Animation locale Natura 2000 sur la vallée de la Tude

Depuis le second semestre 2019, une **animation conjointe avec la Chambre d'Agriculture de la Charente, est réalisée sur le site Natura 2000 « Vallée de la Tude »**. Cette animation correspond au volet hors agricole (contrats forestiers, contrats Natura 2000, Charte Natura 2000). Dans ce cadre, plusieurs démarches ont été réalisées : 3 Chartes Natura 2000 signées, 5 sollicitations pour une assistance technique (expertise faune/ flore; conseils / aménagements, évaluation des incidences), des porteurs de projets (CD 16, SNCF, 2 exploitants agricoles, 1 particulier et une collectivité). Enfin, le volet animation public ciblé (usagers du site), qui aurait dû se dérouler au printemps 2020, fut annulé au regard du contexte sanitaire.

<u>Un agent (Eric Bonis) a été recruté en janvier 2018. Pour 2020, il a avait pour missions</u> **:**

- **Sur 45 % de son temps de travail** – Missions d'animation du site Natura 2000 « Vallée de la Dronne » : salaires et charges pris en charge dans le cadre du marché avec EPIDOR.
- **Sur 5 % de son temps de travail** – Missions d'animation du site Natura 2000 « Vallée de la Tude » : animation hors agricole en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Charente.
- **Sur 50 % de son temps de travail** – missions de technicien milieux aquatiques (dpt. 17 et 33).

L'année 2020 en quelques photos du territoire…

Cistude

Capture et marquage d'anguilles argentées à Poltrot

Arrache de la jussie sur la Dronne

Enlèvement d'embâcles

Comités syndicaux

Ramassage de déchets sur la Dronne

Restauration de la continuité écologique sur l'ouvrage de Bosseau – Chalais – ouvrage en liste 2

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA DRONNE AVAL

Mairie, Place de l'Hôtel de Ville, 16 210 Chalais
05.45.98.59.61
accueil@sabvdronne aval.fr
https://www.sabvdronneaval.com/